



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

NETTEMENT PLUS POUR LA FAMILLE



Traduction française: francais.dp.lu



Deutsche Übersetzung: deutsch.dp.lu



English translation: english.dp.lu

NETTEMENT PLUS POUR LA FAMILLE

Le DP est au service de tous les citoyens et s'engage particulièrement en faveur des familles. L'objectif déclaré de notre politique familiale est de faciliter la vie quotidienne des familles en soutenant activement les parents et les enfants.

NETTEMENT PLUS D'ALLÈGEMENTS

Les allègements fiscaux mis en place depuis 2017 profitent avant tout aux ménages à petit et à moyen revenu. Au-delà, le DP soutient une politique familiale en termes de logement, en offrant des possibilités de déduction fiscale, notamment des cotisations de l'épargne-logement ou des intérêts débiteurs encourus lors de l'achat d'un logement.

Depuis octobre 2017, les ménages qui ont un enfant âgé de 1 an à 4 ans bénéficient d'un forfait de 20 heures d'accueil gratuites par semaine dans les structures d'accueil de la petite enfance.

À partir de la rentrée 2018-2019, les manuels scolaires seront gratuits pour tous les élèves de l'enseignement secondaire.

NETTEMENT PLUS DE PERSPECTIVES POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Soutenir individuellement chaque enfant : c'est la clé pour garantir une meilleure qualité en termes d'encadrement pédagogique et d'éducation scolaire.

La mise en place du programme d'éducation plurilingue permet à chaque enfant d'apprendre le luxembourgeois dès le plus jeune âge. Parallèlement, les petits sont familiarisés d'une manière ludique avec la langue française.

Une plus grande offre scolaire permettra de mieux adapter l'école aux qualités individuelles des élèves. Pour préparer les jeunes à l'ère digitale d'aujourd'hui et de demain, chaque élève recevra, à moyen terme, une tablette tactile. Ceci permettra aux écoles de proposer de nouvelles méthodes d'enseignement.

NETTEMENT PLUS DE TEMPS

A la plus grande joie des parents, le nouveau congé parental est entré en vigueur il y a environ un an. Plus flexible, il permet notamment aux jeunes parents de prendre un congé parental d'un jour par semaine pendant une durée de 20 mois. De plus, le nouveau congé parental est beaucoup plus avantageux du point de vue financier.

Le congé extraordinaire octroyé aux pères lors de la naissance d'un enfant sera augmenté de 2 à 10 jours, ce qui permettra aux jeunes pères de passer plus de temps avec leur bébé. Toutes les mères bénéficieront à l'avenir d'un congé maternité de 12 semaines.

Lorsque les enfants tombent malades, les parents ont besoin de flexibilité pour s'organiser. Voilà pourquoi le congé pour raisons familiales sera également flexibilisé afin de permettre aux parents de mieux gérer cette situation et de rester au chevet des enfants malades, quand ces derniers ont besoin d'eux.

S'il est vrai que le DP peut se prévaloir d'avoir déjà transposé de nombreuses mesures au profit des enfants et des familles, il reste encore beaucoup à faire... Notre engagement quotidien en leur faveur continue !



Vos députés

NETTEMENT PLUS DE POLITIQUE CONCRÈTE

Le DP et ses députés s'engagent pour améliorer la vie de tous les citoyens et de toutes les familles et pour que chaque enfant ait les mêmes chances et perspectives d'avenir.

Concrètement, cet engagement se traduit par des allègements fiscaux, des structures d'accueil de qualité et une meilleure offre scolaire. « Nettement plus pour les familles » signifie également : un meilleur congé parental adapté aux besoins des familles, plus flexible, et qui offre plus de jours de congés aux pères et aux mères. C'est en quelques mots la politique du DP en faveur des familles –un engagement qui sera encore renforcé davantage à l'avenir !



1re rangée d.g.à.d.: Gilles Baum, André Bauler, Lydie Polfer, Eugène Berger (Président du Groupe parlementaire DP), Simone Beissel, Alexander Krieps, Lex Delles
2me rangée d.g.à.d.: Gusty Graas, Joëlle Elvinger, Claude Lamberty, Anne Brasseur, Edy Mertens, Max Hahn

RENCONTREZ VOTRE DÉPUTÉ DANS VOTRE RÉGION !

MARDI, LE 14 NOVEMBRE 2017

- Place d'Armes (Luxembourg-Ville) de 12 à 14h

MERCREDI, LE 15 NOVEMBRE 2017

- Marché à Rammerich (Rambrouch) de 10h30 à 12h

VENDREDI, LE 17 NOVEMBRE 2017

- Marché à Ettelbruck de 10h30 à 12h

SAMEDI, LE 18 NOVEMBRE 2017

- Marché à Luxembourg-Ville de 8h à 12h
- Place du Marché à Echternach de 10h à 12h
- Rue de l'Alzette à Esch-sur-Alzette de 10 à 12h
- Entrée du Parc à Mondorf-les-Bains de 14 à 16h
- Place du Marché à Dudelange de 12 à 14h

LUNDI, LE 20 NOVEMBRE 2017

- Marché de Remich de 16h30 à 18h30

DIMANCHE, LE 26 NOVEMBRE 2017

- X-Mas-Shopping et Marché de Noël dans la zone piétonne à Luxembourg-Ville de 14h à 16h